

Les « invisibles du quotidien »  
sont présents tout au long  
de notre vie !

Présents tout au long de votre vie : garder les enfants, entretenir la voirie, les jardins publics, vous secourir, sensibiliser à l'environnement, vider les poubelles,... chaque jour, des millions d'agents de la fonction publique territoriale répondent présents et œuvrent pour le bien-être de tous.

Au moment où nous vivons une crise sanitaire sans précédent, une nouvelle fois les agents territoriaux se mobilisent pour la population. Pas d'arrêt des services publics, un investissement sans faille dès le premier jour et encore aujourd'hui, une participation active à la campagne de vaccination.

« Les fonctionnaires territoriaux sont en première ligne et font preuve de professionnalisme, de compétences et de disponibilité ».

Une situation de crise gérée dans l'urgence, avec des moyens de fortune, parfois, et de système D, souvent, imaginé et mis en place par des agents non formés pour cela et exposés de plein fouet aux risques physiques et psycho-sociaux que cela peut engendrer.

Pour tous les « invisibles du quotidien », pour vous qui, chaque jour, faites vivre nos collectivités, FO exige une pleine reconnaissance et l'augmentation des salaires.

POUR LES  
« INVISIBLES  
DU QUOTIDIEN »  
FO EXIGE  
DES NÉGOCIATIONS  
SOCIALES

Adhérer à FO,  
c'est aussi être...

Informé(e) par

- les tracts et publications du syndicat
- le magazine « La Tribune »

- le « guide Spécial Impôts FO » conçus par des spécialistes FO du Trésor Public
- les militants de ma collectivité
- le site internet [www.foterritoriaux.fr](http://www.foterritoriaux.fr)
- l'application FO territoriaux (disponible sur smartphone et Iphone)

Conseillé(e)

- lors de problèmes dans ma collectivité
- dans toutes mes préoccupations en matière de carrière, de formation, de conditions de travail, protection sociale, statut, paye, œuvres sociales, retraite
- par des responsables FO formés pour vous accompagner individuellement pour toutes questions (discipline, avancement, retraite, etc), auprès de votre hiérarchie

Se syndiquer à FO, c'est environ  
16 CENTIMES\* PAR JOUR pour :

La défense de mes droits

Des responsables syndicaux compétents et formés à la négociation

Un appui juridique pour ma carrière

Des hommes et des femmes à mes côtés, qui connaissent ma collectivité

Des responsables nationaux actifs dans les instances

Un cahier de revendications sur mon salaire et mes conditions de travail

Une grande organisation syndicale nationale

L'assurance d'être défendu(e)

Des responsables locaux siégeant dans les instances CT, CHSCT, CAP

Aidé(e) au quotidien par l'AFOC

Association FO des Consommateurs (conseil juridique, traitement amiable des litiges individuels dans tous les domaines de la consommation, téléphonie, automobile, banques, démarchage...).

AMÉLIORATION  
DES CONDITIONS DE TRAVAIL

REVALORISATION DES CARRIÈRES